

ETAT CIVIL

Naissances :

Homont Luka né le 13 octobre 2012

Mariage :

Tous nos vœux de bonheur aux mariés :

Angélique Mercier et Steve Hérisson 7 juillet 2012

Décès :

Nadine Domange épouse Duval décédée le 29 avril 2013

Toute notre sympathie à M. Duval.

CIVISME

Horaire des tontes, tronçonnage taille des haies, etc...

Les jours ouvrables :

de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Les samedis :

de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et les jours fériés :

de 10h00 à 12h00

Des bacs à déchets verts sont à votre disposition derrière l'église. D'autres bacs pour le papier, le verre et le plastique sont également disponibles.

Merci de respecter ces horaires pour le bien être de chacun, notamment la tranquillité de son voisinage le dimanche à partir de 12h00. Lorsque les bacs sont pleins, dirigez-vous vers la déchetterie

DECHETTERIE DE CRIQUETOT

56, route de Turretot tel : 02 35 27 27 00

Horaire d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Les mercredi et vendredi

de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Samedi du 1er avril au 30 septembre

de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Samedi du 1er octobre au 31 mars

de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Fermée le dimanche.

VIE DE LA COMMUNE

Dates à retenir :

Vendredi 24 mai fête des mères 19h30.

Vendredi 21 juin fête de la Saint Jean 18h à l'église

Dimanche 30 juin la grillade.

Samedi 19 octobre repas d'automne.

Samedi xx Téléthon

Samedi xx fête de Noël

Vendredi 3 janvier 2014 vœux du Maire.

Samedi 18 janvier 2014 repas des anciens.

HORAIRES MAIRIE

Permanence administrative :

Le jeudi de 16h00 à 19h00.

Permanence maire et adjoint :

Le jeudi de 18h00 à 19h00.

Contacts :

Tél./Fax : 02-35-27-00-22

www.pierrefiques.fr - mairie.pierrefiques@wanadoo.fr

Eclairage public :

De novembre à mars, de 18h30 à 22h du dimanche au jeudi et de 18h à 24h les vendredi et samedi.

De septembre au 15 avril allumage à 6h du matin tous les jours.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport biométrique remplace le passeport électronique depuis le 28 juin 2009. Les modalités de dépôt des demandes de passeport ont changé. Les usagers doivent déposer leur dossier auprès des communes où sont implantés les dispositifs de recueil des données biométriques, à savoir selon votre choix, Bolbec, Fécamp, Gonfreville L'Orcher, Le Havre, Lillebonne, Montivilliers et Saint Romain de Colbosc.

Les titulaires des anciens passeports pourront continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration.

Le timbre fiscal s'élève à 86 euros.

La liste de documents à fournir est disponible en mairie.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

A compter du 1^{er} janvier 2013 les autorisations individuelles de sortie de territoire national pour les mineurs délivrées par les mairies sont supprimées.

- Le mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire muni de son seul passeport en cours de validité.
- Avec sa seule carte d'identité en cours de validité au sein de l'union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint Martin et Saint Siège, droit à la libre circulation prévue par la directive 2004/38 CE du 29 avril 2004.

DIVERS

Dans le cadre du partenariat avec les écoles d'Etrétat, nous recherchons des livres pour les enfants du CP eu CM2 (6 à 11 ans) afin d'augmenter les capacités existantes de lecture.

De même, si vous aviez des chaises enfant, fauteuils, coussins afin d'agrémenter leur lieu de lecture. Par avance nous vous remercions.

Contacts :

Mairie 02 35 27 00 22

Mme Cherfils 06 09 80 58 31

INFORMATIONS

Recensement

Le recensement du Service Militaire est obligatoire pour tous les français garçons et filles. Il s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le mois du seizième anniversaire. L'attestation alors délivrée est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique y compris la conduite accompagnée.

Ticket sport

Tout adolescent de 12 à 20 ans pratiquant une activité sportive ou culturelle peut bénéficier d'une aide de 41 euros. Pour cela il doit se présenter à la mairie avec une attestation d'adhésion justifiant son activité exercée.

Cimetière

Cette année l'ossuaire a été réalisé. Il se situe derrière l'église. 3 tombes "enfant" ont été exhumées.

Eglise

Le tableau représentant Saint Jean Baptiste a été rénové et a retrouvé sa place. Grace à Philippe Araus, le confessionnal et les fonds baptismaux ont retrouvé leur éclat.

Evénements

Les conditions atmosphériques nous ont tous surpris début mars. Par l'abondance de la neige, même les services de déneigement n'ont pu faire face. Heureusement au sein de la commune, une solidarité s'est mise en place naturellement.

Félicitation à notre jeune et sportif Arthur qui a décroché la médaille olympique lors des jeux à l'amicale laïque d'Aplemont.

EDF

Le 30 mai, entre 8h45 et 13h, quelques désagréments possibles (coupure électrique) sont à prévoir par la mise en tension du nouveau poste électrique. Si nécessaire un numéro de dépannage a été mis en place : 09 726 750 76

Adresse postale

Une réflexion est en cours pour la mise en place de l'adresse postale qui comprendra un numéro, un nom de voie et un lieu dit.

Ordures ménagères

Grace à l'effort de chacun et suite au tri sélectif et au compostage des déchets ménagers, la taxe des ordures ménagères a baissé sur l'exercice 2012.

Numéros utiles

Pompier :18

Police Gendarmerie : 17

Numéro d'urgence valide en Europe : 112

Urgence médicale

Si vous êtes confrontés à une situation qui nécessite un avis médical en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, que faire ?

Le week-end, la nuit (à partir de 20h) et les jours fériés : 02 32 73 32 33

En cas d'urgence : 15

FESTIVITES

Fête de la Saint Jean

Le 15 juin l'Abbé Philippe Tassel nous a rassemblés dans notre église Saint Jean Baptiste. Cette cérémonie a été animée par les Trompes de la Vallée d'Or

Grillade chez M. Coufourier

Le dimanche 24 juin a eu lieu la traditionnelle grillade, repas champêtre.

Repas d'automne

Le samedi 3 novembre l'amicale a permis de réunir les pierrefiquaises et pierrefiquais autour d'une raclette. Soirée bien agréable et conviviale. Que nous réserve-t-elle cette année !!

Téléthon 1er décembre

Merci de votre générosité à la vente de brioches et articles au profit du Téléthon.

Fête de Noël

Le 22 décembre les enfants ont été réunis autour d'un illusionniste et du Père Noël qui leur a apporté plein de surprise et de joie.

Vœux du Maire

Le 11 janvier, le Maire a rassemblé ses administrés, les élus du canton et divers représentants locaux pour présenter ses vœux et les projets de l'année 2013 suivi du traditionnel pot de l'amitié.

Repas des anciens

Le samedi 19 janvier à la salle communale a eu lieu le repas des anciens. Mme Estelle Grelier Député nous a honorés de sa présence pour l'apéritif. M. Bertrand Lefrançois, Conseiller Général, nous a également honorés de sa présence en partageant notre repas.

Marche du 1^{er} mai

Balade dans la campagne normande autour de Gonneville La Mallet organisée par Eric Siroy.

Cette promenade s'est terminée ensuite à la salle communale par un apéritif et le partage de son pique-nique.

Cérémonie du 8 mai

Afin de célébrer l'armistice de 1945, la commune s'est recueillie devant le monument aux morts avec le dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur.

Tous les 2^{èmes} mardi de chaque mois (de septembre à juin)

N'oubliez pas les après-midi : jeux à la salle communale le 2ème mardi de chaque mois. Renseignement auprès de M. Raymond Coufourier. (Tel 02 35 27 01 75)

RÉGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

TARIF DES LOCATIONS :

La salle sera louée :

Soit pour une demi-journée (de 8h à 14h ou de 14h à 20h)

Soit pour une journée (de 8h le matin à 8h le lendemain)

Soit pour deux journées (de 8h le matin à 8h le surlendemain)

Les tarifs de location de la salle polyvalente sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	HABITANTS DE LA COMMUNE	Extérieurs de la commune PARRAINS PRESENTS
Demi-journée	55 €	180 €
Une journée	110 €	400 €
Deux journées	170 €	500 €

Tarif EDF TTC en vigueur.

Les associations de la commune bénéficient du prêt gratuit de la salle.

La salle est louée sans personnel.

Toute demande de réservation est déposée, personnellement, par le locataire à la mairie aux heures de permanence. Elle ne sera pas prise en compte par téléphone, par télécopie, par courrier...

Les associations communales sont prioritaires et doivent transmettre leur calendrier pour l'année n+1 avant le 31 octobre de l'année.

LE MOT DU MAIRE

Nous l'attendions avec impatience suite à un hiver très long, le printemps arrive enfin. Allez donc vous promener afin d'admirer toutes ces fleurs et arbres fleurissant qui nous entourent.

En ces temps de crise et après ce climat rigoureux, ne tombons pas dans la morosité. Pierrefiques doit faire face aux restrictions budgétaires, notamment moins de subventions de l'Etat et du Département. Quel est le rôle de l'Europe ?

Pour autant Pierrefiques reste un village où il fait bon vivre. En effet, la population réserve toujours un bon accueil aux festivités proposées. Pour preuve, la marche du 1^{er} mai qui a rencontré un franc et vif succès.

La municipalité possède encore d'autres projets pour la commune tels que la remise en état de notre voirie après une dégradation accentuée par cet hiver, des aménagements obligatoires au cimetière, numérotation et nomination des voies communales.

Résultats attendus ce semestre du recensement des cavités, de la cartographie des ruissellements et fin de l'établissement de notre carte communale pour, espérons-le, en cette fin d'année. Je vous souhaite un bel été et espère vous rencontrer lors des prochains rendez-vous organisés pour vous tous dans notre village.

Alain Renaut

LE SAVEZ VOUS ?

La mairie de Heuqueville recherche des informations ou des témoins concernant la présence d'un bataillon d'une division écossaise ayant établi son camp sur Pierrefiques en septembre 1944. Les Black Watch; l'emplacement de ce campement est très flou ! Auriez-vous des souvenirs ou des idées ? Merci d'avance....

